

Déclaration du conseil syndical du SNUDI-FO 13

Satisfaction des revendications !

Le conseil syndical du SNUDI-FO 13 réuni le 15 janvier 2019 constate que, malgré les mobilisations, les motions..., le gouvernement décide d'aller jusqu'au bout de « ses grandes orientations auxquelles il demeure fidèle »*. Le président l'a annoncé dans ses vœux et réaffirmé dans sa lettre du 14 janvier.

L'objectif du débat national est clair : « montrer que nous sommes un peuple qui n'a pas peur de parler, d'échanger, de débattre »* et pour le président Macron et son gouvernement, de ce débat doit sortir « une clarification de notre projet national et européen »*.

Pour le Conseil Syndical du SNUDI-FO 13, ça suffit !

L'heure n'est pas à la concertation dans des groupes de travail avec un gouvernement qui reste sourd à toute revendication, pour discuter, à « moindre mal », la mise en œuvre de réformes contraires à nos intérêts !

Il ne s'agit pas non plus de « débattre » pour savoir quels services publics ou quels échelons administratifs « trop coûteux »* il faudrait supprimer !

L'heure est à la mobilisation avec notre syndicat et dans l'unité, en toute indépendance vis-à-vis du gouvernement ou de groupes de pression, pour la défense des retraites et du statut de la fonction publique et de nos revendications, en particulier :

- Pour la défense de l'école de la maternelle à l'université et de ses enseignants !
- Revalorisation des salaires par le dégel du point d'indice, des pensions et abrogation de la CSG.
- Défense de notre statut de fonctionnaire d'État et du Code des pensions.
- Retrait du projet Blanquer (directeurs d'école supérieur hiérarchique, fusion d'écoles et disparition de la maternelle...).
- Retrait de la réforme du lycée, du BAC et de Parcoursup qui sacrifie l'avenir de nos élèves.

Tout le reste n'est que tromperie !

Le conseil syndical du SNUDI-FO 13 réaffirme, avec les enseignants, qu'il est prêt à répondre à tout appel clair à la mobilisation, à la grève déterminée pour la satisfaction de ces revendications fondamentales.

Pour sa part, le conseil syndical appelle les enseignants à se réunir dans les écoles pour discuter de ces revendications et définir les besoins particuliers de leur école.

Il propose aux autres organisations syndicales du premier degré d'appeler dans l'unité à un rassemblement le 23 janvier, devant le rectorat, lors du Comité Technique Paritaire Académique (CTA) qui publiera les dotations académiques et départementales.

* *Lettre de Macron du 14 janvier*